

MTR Infos



Maison des Taxis du Rhône

Chers(s) ami(es),

L'année 2024 a malheureusement encore été riche en tracasseries et attaques de notre profession

Si notre organisation, la MTR **et Fédération Nationale des Taxis** à laquelle elle est affiliée, ont su réagir à tous ces problèmes, vous comprendrez, chers collègues, que toutes ces démarches juridiques et autres qui sont indispensables nous coûtent très chères

Aussi à l'approche du renouvellement des cotisations pour 2025, je ne saurais trop vous rappeler la nécessité d'adhérer à une organisation professionnelle comme la nôtre.

Je vous engage donc dès à présent à renouveler vos cotisations 2025 et de faire comprendre aux collègues qui ne seraient pas encore adhérents ou qui ont oublié de payer pour les années précédentes qu'il est impératif que nous soyons le plus grand nombre possible pour faire aboutir nos revendications.

Pour ceux qui font du tiers payant n'oubliez pas que les
Négociation 2025 pour application en principe 2025
Plus vous serez nombreux à adhérer à la MTR plus notre point de vue sera écouté.

Il est impératif de nous rejoindre pour avoir un poids maximum et espéré être entendu

47 Centimes d'euro par jour

C'est le prix de votre cotisation pour l'organisation historiquement reconnue



MTR Infos



Maison des Taxis du Rhône

Les Avantages :

Une convention de partenariat avec la Mutuelle d'assurance MFA



- Qui donne droit aux adhérents de la MTR Syndicat à une réduction de 5% sur tous leurs contrats.
- Nous avons également une convention avec La Banque Populaire et la SOCAMA mettant à disposition des repreneurs d'entreprises artisanales de taxis adhérents à la MTR et ayant un apport de 20 % une offre privilégiée :
 - Pour les Licences un financement - Durée 2 à 7 ans Montant maxi 120 000 €
 - Pour les Véhicules un financement - Durée 2 à 5 ans Montant : 100 % du prix HT, maximum 45 000 €
Le taux du barème équipements de la BP assortie d'une réduction de - 0,20 %. Les frais de dossiers seront limités à 150 €.

- Pour les Véhicules à usage professionnel, un financement dans les conditions suivantes :

- Durée d'amortissement de l'emprunt : de 2 à 5 ans
- Montant : 100 % du prix HT (y compris remises concessionnaire, le montant à financer étant le montant bas de facture), maximum 45 000 €



BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS




Le taux sera celui du barème prêts équipements de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes au moment de la demande de prêt assortie d'une réduction appliquée au taux nominal de - 0,20 % (Hors Prêt Artisan Auvergne Rhône Alpes et hors prêt équipement complémentaire au Prêt Artisan Auvergne Rhône Alpes)

Les frais de dossiers seront limités à 150 €.

Si la SOCAMA Auvergne Rhône Alpes garantit le prêt consenti par la BP AURA, les frais de dossiers seront nuls.

- Carnet facturettes 5.83€ HT au lieu de 8.33€HT
- Mise à disposition de véhicules relais à tarif préférentiel (65€ HT jour et 300 km pour les adhérents, 85€ HT pour les non adhérents et 200km jour)
- Formalités (compromis de vente et acte de vente) gratuit pour ceux qui ont deux ans consécutifs de cotisation
- Contrat de location (pour adhérents 125€HT 250€HT non adhérents)
- Tiers payant (service de facturation de vos courses CPAM).

- Accords avec centre gestion 
DES TARIFS ATTRACTIFS Comptabilité si adhérent

- **Application CAREE** combinant un logiciel planning, un logiciel télétransmission taxi, une solution de facturation et d'échange de courses 20€ HT adhérent au lieu de 30€ HT mensuel

Et bien sûr tous les avantages liés à votre rattachement à la FNAT



Il est impératif de nous rejoindre pour avoir un poids maximum et espérer être entendu

47 Centimes d'euros par jour

C'est le prix de votre cotisation pour l'organisation la plus représentative

Au niveau Départemental et National à travers la FNAT

Plus nous serons nombreux plus notre voix sera écoutée

175 € HT (210€ TTC) par an

La profession compte sur vous, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année malgré les circonstances actuelles.

Cordialement

Le Bureau de la MTR (FNAT69)

